

Civil Society Dialogue Network Meeting¹

Mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région : quel rôle pour la société civile et pour l'UE ?

Mardi 23 septembre 2014, Bukavu, RDC

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de dialogues organisée par le CSDN¹ entre des représentants de l'Union européenne (UE) et des organisations de la société civile (OSC) actives pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix dans la région des Grands Lacs, et plus particulièrement en République démocratique du Congo (RDC).

La première réunion de cette série s'est déroulée à Bruxelles le 31 mai 2013, la deuxième à Kinshasa le 18 mars 2014 et la présente réunira des décideurs européens et des membres d'OSC congolaises basées dans l'Est de la RDC.

Ces réunions se distinguent de processus de consultation formels avec la société civile afin de proposer un espace de dialogue ouvert entre l'UE et un groupe d'experts sur les questions de paix et sécurité. Il s'agit de partager et comparer les analyses des différents acteurs pour en tirer des recommandations concrètes sur la manière dont la société civile, d'une part, et l'UE d'autre part peuvent contribuer à la consolidation de la paix à long terme et au développement de la région.

Contexte général

L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région (nommé ci-après 'Accord-cadre') a été signé le 24 février 2013. Le 18 mars 2013, l'Envoyée spéciale des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, chargée de sa mise en œuvre, a également été nommée. L'UE compte parmi les principaux acteurs et figure comme partenaire dans la mise en œuvre de la dimension régionale de l'Accord-cadre. L'UE soutient également la mise en œuvre de la dimension nationale de cet accord, notamment l'article 5.

Suite à la signature de l'Accord-cadre, et afin d'améliorer l'efficacité de son action face aux défis de la région, l'UE a élaboré une nouvelle approche stratégique pendant le premier semestre 2013.²

Pour cela, le Service européen d'action extérieure (SEAE) et la Commission européenne ont organisé en février 2013 un atelier de travail sur l'analyse du conflit dans la région des Grands lacs et l'est de la RDC. Le SEAE mène en outre des consultations régulières sur la RDC avec des OSC dans la région des Grands Lacs et en Europe, y compris avec un groupe de travail informel d'ONGs de Bruxelles qui travaillent sur la RDC.

En mai 2013, le *Civil Society Dialogue Network* (CSDN) a organisé à Bruxelles une réunion de dialogue rassemblant des décideurs européens et 28 participants issus de la société civile

¹ Le *Civil Society Dialogue Network* (CSDN) est un mécanisme pour le dialogue entre la société civile et les décideurs de l'UE sur les questions de paix et de conflit. Il est co-financé par l'Union européenne (Instrument pour la Stabilité). Le CSDN est géré par le *European Peacebuilding Liaison Office* (EPLO), un réseau de la société civile, en collaboration avec la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). La deuxième phase du CSDN s'étend de 2014 à 2016. Pour plus d'informations, veuillez consulter [le site internet d'EPLO](#).

² Commission européenne et Haute représentante pour les affaires étrangères, [Communication conjointe au Conseil : Cadre stratégique d'action pour la région des Grands Lacs](#), 19 juin 2013 et Conseil de l'UE, [Council conclusions on the Great Lakes Region](#), 22 juillet 2013.

congolaise afin de discuter de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et des contributions utiles et efficaces que l'UE pourrait apporter en soutien à la société civile. Une réunion de suivi a été organisée en mars 2014 entre des représentants de la délégation de l'UE à Kinshasa et du SEAE à Bruxelles et 17 membres de la société civile basés à Kinshasa.

Il est ressorti de ces réunions que la société civile accordait une priorité absolue à la gouvernance dans tous les domaines – l'UE pouvant y contribuer à travers un dialogue avec les autorités de RDC, sous-tendu par une approche de conditionnalité politique et une relation contractuelle en matière d'aide au développement. La nécessité d'un appui continu au rôle de plaidoyer et de lanceur d'alerte des OSC a également été soulignée. L'élaboration de critères pour évaluer la mise en œuvre de l'Accord-cadre, la publication des résultats du suivi et la participation active de la société civile dans l'évaluation de ces progrès faisaient également partie des recommandations clés. Le soutien à la réforme du secteur de la sécurité ainsi que la question de l'exploitation des ressources naturelles ont également été abordés.

Dans ce contexte, il a été décidé d'organiser une réunion de suivi à l'Est du pays afin de poursuivre ce dialogue et de l'élargir à d'autres acteurs de la société civile congolaise. Le même format que pour les réunions précédentes sera utilisé afin de proposer un dialogue ouvert dont le contenu sera défini à l'initiative de la société civile.

Objectifs de la réunion

- Analyser conjointement le rôle de la société civile congolaise dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre, en particulier l'article 5 et par rapport au mécanisme national de suivi pour les questions de paix et sécurité.
- Recueillir les recommandations de la société civile congolaise basée à l'Est de la RDC sur la manière dont les acteurs internationaux, en particulier l'UE, peuvent soutenir la société civile dans ses efforts de consolidation de la paix à l'échelle nationale.
- Recueillir les recommandations de la société civile congolaise basée à l'Est sur la manière dont les OSC congolaises peuvent renforcer leurs relations entre elles en vue de consolider la paix à l'échelle nationale ainsi que dans leurs efforts de réseautage avec les OSC de la région.

Format

La réunion aura lieu à Bukavu, en français, et durera toute une journée. Le format sera le même que pour les réunions CSDN précédentes. Il s'agira d'un dialogue ouvert où tous les participants pourront prendre la parole de manière interactive et facilitée.

Une réunion préparatoire d'une demi-journée sera organisée au préalable avec les participants de la société civile.

Participants

30-35 participants au total.

Les participants à cette réunion seront principalement des membres de la société civile basés dans l'Est de la RDC, en particulier au Kivu, en Province Orientale et au Katanga, et sélectionnés sur la base de leur expertise en matière de paix et sécurité et de leur intérêt pour les thématiques abordées lors de la réunion. Une attention particulière sera portée à la participation de femmes à la réunion.

Du côté des institutions européennes, on trouvera parmi les participants des représentants de la Délégation de l'UE à Kinshasa, des missions de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), et des représentants du SEAE et de la Commission basés à Bruxelles. Deux officiels des Nations Unies pourront également participer à la réunion en tant qu'observateurs.

Quelques participants auront déjà participé aux réunions précédentes et permettront d'assurer la continuité de la discussion.

Sessions de discussion:

Accueil des participants et mot de bienvenue avec l'Ambassadeur Jean-Michel Dumond, chef de la Délégation de l'UE en RDC, et avec EPLO.

Session 1 PLENIERE (09.00 – 10.30): Partage des analyses de la société civile et des autres participants sur les perspectives de paix dans la région 18 mois après la signature de l'Accord-cadre, et identification des risques et opportunités à court, moyen et long terme. Les participants discuteront notamment de l'état d'avancement des réformes annoncées ainsi que du développement des *benchmarks*.

Session 2 Groupes parallèles (11.00 – 13.00)

Les sessions suivantes aborderont 3 à 4 aspects de la consolidation de la paix en RDC. Une quatrième session pourra être définie en fonction des besoins identifiés par les participants.³ Etant donné que les sessions se dérouleront en même temps, les participants seront invités à choisir leur groupe de travail. Tous les groupes sont optionnels et seront maintenus uniquement si un nombre suffisant de participants se montre intéressé.

Dans chaque groupe, un représentant de l'UE présentera rapidement les réponses concrètes de l'UE aux recommandations formulées lors des précédentes réunions sur ces thèmes. Chaque groupe de travail tentera d'analyser ce qui a déjà été fait, ce qui pourrait être amélioré, d'identifier les obstacles, du côté de l'UE comme du côté de la société civile, et de formuler des recommandations concrètes.

La participation des femmes sera une question transversale traitée dans chaque groupe de travail.

Session 2.1 : La gouvernance politique en RDC

Session 2.2 : Stabilisation et sécurité : le processus de DDR et la réforme du secteur de la sécurité

Session 2.3 : La gouvernance économique, y compris la gestion des ressources naturelles, et l'intégration économique régionale.

Session 3 PLENIERE (14.30 – 16.30): La session permettra de partager les conclusions des discussions de groupe avec l'ensemble des participants, de discuter d'une part du rôle de la société civile par rapport au mécanisme national de suivi et au-delà, et d'autre part du soutien de la communauté internationale, en particulier de l'UE, à la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

Session 4 PLENIERE (16.30 – 17.00): Conclusions et mot de clôture de l'UE et d'EPLO

Cocktail (17.00 – 18.00)

Le Civil Society Dialogue Network

Ce document a été produit avec l'assistance financière de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité d'EPLO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne

³ L'identification d'un potentiel quatrième groupe de travail ainsi que la répartition des participants entre les différents groupes se feront dans les semaines en amont de la réunion afin de permettre une participation optimale du côté de l'UE comme du côté de la société civile dans chacun des groupes de travail.